



Thônex

législature 2020-2025
délibération no 120
séance du 22/11/2022

Assermentation

Thierry Ventouras, conseiller municipal
membre du parti Alternative Thônex

- Vu la démission de M. Bastien Leutenegger Conseiller municipal en date du 5 octobre 2022,
- Vu les articles 164, 165 et 180 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982,
- Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
- Vu l'acceptation du mandat de conseiller municipal par M. Thierry Ventouras
- Vu la lettre de la Chancellerie d'Etat, service des votations et élections du 2 novembre 2022

il a été procédé :

par M. Richard Stark, président, en présence du conseil municipal réuni en séance le
22 novembre 2022 :

à l'assermentation de M. Thierry Ventouras, conseiller municipal en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire.

Le président :

M. Richard Stark

Le secrétaire :

M. Philippe Guex

Le 1^{er} vice-secrétaire :

M. Philippe Calame

